

Rapport du Président

Commission Permanente du vendredi 24 septembre 2010

N° CP-2010-11-2-6

Service instructeur

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Service consulté

Agence de Développement Touristique de Haute-Alsace

DISPOSITIF EN FAVEUR DES MEUBLES DE TOURISME ET DES CHAMBRES D'HOTES

Résumé : Il est proposé d'accorder un montant total de subventions de 69 328 € en faveur de 13 porteurs de projet au titre du dispositif en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes.

Nouveau dispositif

Un nouveau dispositif en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes, commun aux deux Départements, a été mis en place depuis le 1^{er} janvier 2009.

12 dossiers sont soumis à votre examen dans le présent rapport. Vous trouverez dans le tableau joint en annexe l'ensemble des demandes présentées. Le montant total susceptible d'être attribué s'élève à 66 775 €.

Concernant la Sàrl ADAM Rémy à AMMERSCHWIHR, il est précisé qu'une subvention de 12 000 € lui a été attribuée lors de la Commission Permanente du 25 septembre 2009. Le bénéficiaire a, parallèlement à sa demande de subvention, engagé une démarche visant à mettre en place une labellisation « tourisme et handicap » pour ces 4 hébergements. Aussi, il vous est proposé d'appliquer le bonus de 5 % prévu dans le dispositif pour les meublés et chambres d'hôtes labellisés « tourisme et handicap » et de lui accorder une subvention complémentaire de 3 000 € (cf tableau joint en annexe). L'aide totale accordée à la Sàrl ADAM Rémy s'élèverait ainsi à 15 000 €.

Ancien dispositif

Les demandes de subvention réceptionnées avant le 1er janvier 2009 sont instruites au titre de l'ancien dispositif. Un dossier vous est présenté à ce titre (cf tableau joint en annexe), pour un montant de subvention plafonné à 2 553 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de donner votre accord sur l'attribution de subventions au titre du nouveau et de l'ancien dispositif en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes, selon le tableau joint en annexe au rapport, pour un montant total de 69 328 €;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 2042, programme F241 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Nouveau dispositif en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes

Nom et adresse du propriétaire	Nature de l'équipement	Label	Nombre	Montant subventionnable	Taux	Aide du Département
M. Eric KIENTZ 5, rue Saint-Bernard 68480 FERRETTE	Création de 2 meublés de tourisme à FERRETTE	Clévacances	2	70 000 €	20%	14 000,00 €
M. Raoul BAUMANN 232 Pairis 68370 ORBEY	Modernisation d'un meublé de tourisme à ORBEY	Clévacances	1	29 919 €	20%	(plafond) 5 000,00 €
M. Paul-André GRAFF 131, chemin de la Mittelharth 68000 COLMAR	Modernisation d'un meublé de tourisme à COLMAR	Clévacances	1	10 469 €	20%	(plafond) 2 094,00 €
Mme Annie QUERTIER 1, rue du Ruisseau 68130 SCHWOBEN	Création d'un meublé de tourisme à SCHWOBEN	Gîtes de France	1	106 718 €	20%	7 000,00 € (plafond)
M. Maurice GAERTNER 7, rue du Mourier 68770 AMMERSCHWIHR	Modernisation d'un meublé de tourisme à ORBEY-TANNACH	Gîtes de France	1	48 833 €	20%	5 000,00 €
M. François TREIBER 7, chemin de la Schwyz 68590 THANNENKIRCH	Modernisation d'un meublé de tourisme à THANNENKIRCH	Gîtes de France	1	12 297 €	20%	(plafond) 2 459,00 €
M. Eric FRATTINGER 30, rue Curiale 68800 TAHNN	Modernisation d'un meublé de tourisme à WILLER-SUR-THUR	Gîtes de France	1	28 632 €	20%	5 000,00 €
M. André SCHWINDENHAMMER 24, rue du Maréchal Foch 68040 INGERSHEIM	Création d'un meublé de tourisme à INGERSHEIM	Gîtes de France	1	15 660 €	20%	(plafond) 3 132,00 €
M. Robert WEIGEL 166, rue Rimbuhl 68160 LINTHAL	Modernisation d'un meublé de tourisme à LINTHAL	Gîtes de France	1	25 000 €	20%	5 000,00 €
M. Sylvain ICHTERTZ 43, route de Colmar 68150 OSTHEIM	Création de 3 chambres d'hôtes à OSTHEIM	Gîtes de France	3	85 925 €	20%	(plafond) 9 000,00 €
Mme Christiane SCHIELE 60, Basse Baroche 68910 LABAROCHE	Modernisation de 4 chambres d'hôtes à LABAROCHE	Gîtes de France	4	30 450 €	20%	(plafond) 6 090,00 €
Sàrl Rémy ADAM 8, rue du Lieutenant Louis Mourier 68770 AMMERSCHWIHR	Création de 4 chambres d'hôtes à AMMERSCHWIHR	Gîtes de France	4	74 319 €	5 % majoration Label "tourisme et handicap"	3 000 € (plafond)
						subvention complémentaire
<u> </u>			21	538 222 €		66 775,00 €

Ancien dispositif en faveur de l'accueil et l'animation en milieu rural

Mme Marie-Ange DUCHENE 28, rue Raoul Lang 68560 HIRSINGUE	Création de 3 chambres d'hôtes à SCHWOBEN	Gîtes de France	3	60 758 €	20%	2 553,00 €
						(plafond)